SOCIETE D'ETUDES ET DE TRAVAUX POUR L'AFRIQUE DE L'OUEST
« S.E.T.A.O. »
Société Anonyme avec Conseil d'Administration au capital de 672.000.000 F CFA
Siège social : 22, rue des Foreurs - 01 BP 925 - Abidjan 01
R.C.C.M- ABJ-1950-B-1219

AVIS DE CONVOCATION

Mesdames, Messieurs les Actionnaires sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le :

Vendredi 26 juin 2020 à 10 h 00
A l'hôtel TIAMA (salon Ebène) - Abidjan Plateau

à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du Rapport de gestion du Conseil d'Administration et du Rapport Général des Commissaires aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019,

2. Approbation de ces rapports et des comptes annuels au titre de l'exercice 2019 - Quitus aux Administrateurs,

3. Lecture du Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article 438 de l'Acte Uniforme relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique et approbation desdites conventions ;

4. Affectation du résultat de l'exercice 2019,

5. Constatation de la reconstitution des capitaux propres,

6. Ratification de la nomination d'un administrateur,

7. Pouvoirs pour dépôt et formalités.

Les actions doivent être déposées à la SOGEBOURSE - 01 BP 1355 ABIDJAN 01.

Dans le cadre de la lutte contre la pandémie du COVID-19 et afin d'assurer le strict respect des mesures sanitaires prises par le Gouvernement, il est fortement recommandé aux actionnaires de privilégier le **vote par correspondance** ou la **procuration,** une procuration en blanc en portant l'expression d'un vote favorable pour l'ensemble des résolutions.

Les formulaires de procuration et de vote par correspondance ainsi que les documents prescrits par la loi sont à la disposition des actionnaires au siège social.

Les votes par correspondance et procurations doivent être transmis au siège social le **Mercredi 24 juin 2020 à 12h00 au plus tard.**